Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260320-DELIB2026200301-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU VENDREDI 20 MARS 2026 à 20H30.

Le vendredi vingt mars deux mille vingt-six à 20h30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.
Membres en exercice : 15 *Convocation du : 16.03.2026*
Membres présents : 14+1 pouvoir
Secrétaire de séance : Romain LE GRAND.

Etaient présents : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN - Danielle LE HOUEROU – Anne-Louise PRIGENT – Thierry LE BOUBENNEC – Nicolas LE CALVEZ – Aurélie GRÔNE-Guillaume LARHANTEC – Pauline PRIGENT - Joël AMIGON – Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Virginie FAUCHÉ a donné pouvoir à Michel EVEN

DELIBERATION n° 2026.20.03-01

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal TRISKOL.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation des délégués au sein du Syndicat TRISKOL.

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal TRISKOL,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DESIGNE les délégués au Syndicat intercommunal TRISKOL suivants :

Nb	Délégués titulaires	Nb	Délégués suppléants
5	Michel EVEN Julie LE BESCONT Virgine FAUCHÉ Guillaume LARHANTEC Pauline PRIGENT	3	Jean-Yves CAVAN Joël AMIGON Aurélie GRÔNE

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

Le Secrétaire de séance
Romain LE GRAND

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT (Côtes-d'Armor)